

# Bordet et Erasme se fondent dans un nouveau pôle «cancer»

Les deux hôpitaux ont finalisé un rapprochement qui préfigure une nouvelle fusion hospitalière. Ce «cancéropôle» veut se positionner au niveau européen. En 2020, il intégrera un nouveau bâtiment en construction sur le site d'Erasme.

MATHIEU COLLEYN

**L'**opération consacre le principe d'une répartition géographique rationnelle de l'offre des soins de santé que soutient la réforme fédérale du paysage hospitalier. Mais l'ambition de l'institut Bordet, de l'hôpital Erasme, de la Ville de Bruxelles et de l'ULB va bien au-delà: il s'agit de créer un pôle de traitement du cancer capable de se positionner à l'échelle européenne. Ces quatre acteurs ont scellé hier leur destin. Cet accord signé pour faire des deux hôpitaux ce centre de référence dans le traitement du cancer «renforce de manière décisive la concentration de cerveaux, de moyens et d'ambition», affirme Yvon Englert, recteur de l'ULB. Il précise que la réforme portée par la ministre Maggie De Block (Open Vld) n'a en rien été déterminante dans une dynamique initiée en 2005 où la Ville de Bruxelles, gestionnaire de l'institut Bordet (mais aussi du CHU Brugmann, de l'hôpital des enfants et de l'hôpital Saint-Pierre) signait un accord de coopération avec l'université bruxelloise.

Très concrètement, le rapprochement prévoit un conseil d'administration, une gestion administrative et une stratégie uniques pour les deux institutions hospitalières. Bordet et Erasme conservent pour l'instant leurs directions médicales respectives en attendant une fusion en bonne et due forme désormais inscrite dans les astres. À terme, ce «cancéropôle» doit prendre ses quartiers dans un nouvel édifice en cours de construction sur le site d'Erasme. Ses 80.000 m<sup>2</sup> doivent être inaugurés à la fin 2020.

Les deux institutions ont su «faire fi des concurrences du passé», en matière d'oncologie, s'est réjoui Dominique de Valeriola, directrice médicale de l'institut Jules Bordet. Des résistances ont également dû être vaincues au sein de l'hôpital universitaire. La réputation de Bordet bénéficiera à Erasme

«qui a souffert d'un manque d'image en oncologie», a souligné Jean-Paul Van Vooren, directeur médical de l'hôpital universitaire. Il

loue un rapprochement «essentiel» basé sur la complémentarité des deux hôpitaux. L'expertise de Bordet profitera par exemple des techniques de pointe développées à Erasme, en endoscopie par exemple. Le directeur médical insiste également sur l'optimisation de l'itinéraire du patient. L'architecte du bâtiment qui ouvrira en 2020 a d'ailleurs été choisi notamment pour la réduction maximale du nombre de pas à effectuer pour passer d'un service à l'autre prévue par son projet. Ceci au bénéfice du patient et du personnel de l'hôpital.

## 250 millions d'euros

Un étage entier de 10.000 m<sup>2</sup> va accueillir les laboratoires de recherche. Cette proximité entre soins délivrés, recherche scientifique et université renforcera les performances du pôle, assure Dominique de Valeriola. Ce pôle sera ensuite extrêmement attractif «tant pour les médecins que pour les patients», prédit Jean-Paul Van Vooren. C'est également vrai pour les étudiants de l'ULB qui viendront y faire leurs stages.

Sur le plan juridique, c'est un groupement d'hôpitaux qui a été opéré. Celui-ci constituera «une collaboration hospitalière durable, juridiquement formalisée et agréée en vue d'une répartition des tâches et d'une complémentarité d'offres et de services», précise-t-on dans la communication officielle qui aborde ouvertement la perspective d'une fusion dans un hôpital universitaire cogéré à égalité par la Ville de Bruxelles et l'ULB. Cette coopération doit aboutir à une augmentation significative de l'activité oncologique de l'ensemble. Ainsi ce qu'on appelle encore le New Bordet comprendra 250 lits (contre 160 aujourd'hui) et quarante lits en hospitalisation de jour (contre une quinzaine aujourd'hui). Les lits supplémentaires viendront d'Erasme et des hôpitaux wallons qui

sont partenaires de l'ULB. Coût de la construction: 250 millions d'euros apportés par le fédéral, la Région bruxelloise et des donateurs privés. Le tout sous garantie de la Ville de Bruxelles.

Philippe Close (PS), bourgmestre de la Ville de Bruxelles insiste sur le fait qu'une

institution dépendant de sa commune est en train de construire sur le territoire d'une autre commune (Anderlecht). «Notre fil rouge, c'est la santé des gens», ajoute-il sur base du rayonnement de l'institut Bordet qui dépasse très largement les frontières de la Ville.

L'annonce de cet accord a donné lieu à une réaction du front commun syndical hier. Il s'inquiétait de ses conséquences pour les travailleurs des hôpitaux concernés. A priori, il n'y en a aucune à ce stade, à entendre Philippe Close. «Nous avons revendiqué et obtenu l'accord des autorités de la Ville de Bruxelles et de l'ULB ainsi que de la direction d'Erasme qu'un dialogue social formel privé/public régulier et transparent débutera avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018, annoncent les syndicats. Le maintien de l'emploi promis et la protection des acquis devront y être formalisés et sécurisés juridiquement...» Le bâtiment actuel de l'institut Bordet, planté à la Porte de Hal est propriété du CPAS de la Ville. Sa réaffectation future ne fait encore l'objet d'aucune décision.

**«Les deux hôpitaux ont su faire fi des concurrences du passé.»**

**DOMINIQUE DE VALERIOLA**  
DIRECTRICE MÉDICALE DE L'INSTITUT JULES BORDET